

- Conservation, restauration des oeuvres d'art : atelier (céramique)

Cools Catherine

Objectifs

Au terme de l'atelier de conservation-restauration du verre, l'étudiant de master 2 pourra:

- Etre complètement autonome dans la gestion d'un cas de restauration de verre de collection et ce quelle que soit la finalité de l'intervention.
- Etre inventif mais réaliste dans ces propositions de traitement.
- Utiliser des techniques innovantes mais vérifiées.
- S'adapter à n'importe quelle situation de travail.
- Etendre son savoir-faire et mettre ses ressources au profit de matériaux reliés au verre.
- Communiquer oralement et par écrit ses interventions de restauration.
- Réaliser l'analyse macroscopique d'un objet en verre, établir son identification technologique, déterminer les techniques employées pour sa fabrication et le replacer dans son contexte artistico-historique.
- Donner un avis sur l'état de conservation d'un objet d'art en verre et proposer concrètement des mesures pour sa conservation à long terme.

Contenu

Le travail à l'atelier de l'option peut être en tout ou en partie lié au sujet de mémoire de l'étudiant : essais, éprouvettes, échantillons ; conservation-restauration d'objets d'art issus de collections muséales ou d'autres institutions.

Dans le cas où l'étudiant ne propose pas de recherche personnelle, des objets d'art de collection en verre ou en cristal lui seront confiés. Ceux-ci devront être entièrement restaurés selon une proposition de traitement personnelle appuyée par des lectures d'articles et/ou d'ouvrages scientifiques.

Une fiche complète accompagnera l'objet d'art lors de sa présentation aux jurys. Elle contiendra notamment des informations d'identification et de traitement.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Démonstrations réalisées par le professeur.

Mise en situation, comparaison et confrontation d'exemples et de contre-exemples. Suivi personnalisé selon les demandes.

Bibliographie

Directement liée aux cours de technique et technologie.

Mode d'évaluation pratique

L'étudiant présente ses travaux dans son atelier. Il a l'occasion de donner des explications sur son travail lors d'un entretien d'un quart d'heure en janvier et en fin d'année. Le professeur tiendra compte des compétences transversales suivantes :

- Utilisation intelligente du carnet de bord
- Détermination à posséder ses outils, matériaux, produits
- Tenue du matériel et l'organisation de l'espace de travail
- Fréquentation de l'atelier, gestion du temps (efficacité)

Ainsi que de la progression régulière dans les expériences menées.

Enfin, outre la qualité esthétique et technique des travaux, une argumentation pertinente sera attendue de la part de l'étudiant. Ce dernier devra expliquer et justifier tous les traitements entrepris.

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours